

## **Transitions note – 12 : Les retours aux études postsecondaires chez les jeunes adultes canadiens**

### **Projet Transitions**

Centre Interuniversitaire de Recherche sur la Science et la Technologie (CIRST)

*Transitions* est un projet de recherche et de transfert de connaissances qui entend proposer de nouveaux éléments de compréhension sur la situation des inégalités scolaires dans l'enseignement postsecondaire au Canada selon le double point de vue de l'accès et de la persévérance.

### **RÉSUMÉ**

Un système scolaire qui favorise l'égalité n'est pas seulement celui qui facilite les passages d'un ordre d'enseignement à un autre ou qui favorise la réussite scolaire. C'est aussi un système qui permet aux individus de retourner aux études à différents moments de leur vie pour des raisons diverses. Un jeune peut avoir décroché et désirer reprendre ses études. Un jeune adulte se retrouve au chômage et désire se reconvertir dans un autre métier. Un autre veut obtenir une promotion et, pour ce faire, il doit obtenir un diplôme d'études postsecondaires. En fait, il existe pratiquement autant de types de retours aux études qu'il y a d'adultes qui prennent cette décision, car les motifs de retour sont nombreux et l'organisation du temps dans la vie quotidienne nécessaire pour réaliser un retour aux études est tout aussi particulière. Malgré tout, il est possible de distinguer des situations types, par exemple les individus en retour qui avaient arrêté les études après l'obtention d'un premier diplôme ou ceux qui sont sortis des études avant l'obtention du diplôme et qui désirent y retourner.

La présente étude s'intéresse particulièrement aux parcours discontinus et vise à saisir les facteurs qui favorisent le retour aux études postsecondaires après l'obtention du premier diplôme postsecondaire ou après une sortie sans diplôme. Plus spécifiquement, nous tenterons de répondre aux deux questions suivantes :

1. À quel moment le retour aux études postsecondaires est-il plus fréquent ?
2. Quels sont les facteurs qui influencent le retour aux études ?

Notre démarche s'appuie sur des analyses statistiques permettant de suivre, trimestre après trimestre, le parcours scolaire des étudiants et ainsi d'identifier les moments de sortie et de retour. Il ressort des études recensées aux fins de la présente note que les mesures de flexibilité mises en place par les systèmes scolaires pour faciliter l'accès des adultes aux études postsecondaires ont eu des résultats positifs. Leur taux de participation aux études s'est accru au fil des années. Notons que, dans la plupart des cas, les adultes qui étudient sont ceux qui reviennent à l'école soit pour compléter un programme inachevé, soit pour entreprendre un nouveau programme. Le principal avantage de ces mesures de flexibilité est qu'elles permettent de corriger ou, tout au moins, d'améliorer le parcours scolaire de ceux qui sont socialement défavorisés ou risquent de l'être, faute de scolarité requise pour s'insérer dans le marché de l'emploi. La présente étude vise à déterminer, à partir des données récentes, si le retour aux études chez les jeunes Canadiens varie en fonction de la variable temps et dans quelle mesure il est influencé par la scolarité antérieure, les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de vie.

## Éléments de méthodologie

La présente étude utilise les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Cette enquête a été menée conjointement par Statistique Canada et par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Les questionnaires de l'EJET recueillent de l'information sur la plupart des éléments importants de la vie des jeunes, dont la plupart des épisodes d'études ou d'emplois. Cette information permet d'étudier plusieurs des transitions importantes qui peuvent survenir à ce moment de la vie : la fin des études secondaires, le début des études postsecondaires, l'obtention du premier emploi, le départ du foyer parental, etc. Ces questionnaires recueillent également de l'information sur les facteurs qui peuvent influencer ces transitions, certains de nature « objective », notamment le contexte familial et les expériences scolaires antérieures, et d'autres de nature « subjective » comme les aspirations et les attentes. Compte tenu de l'objet de la présente note de recherche, les analyses portent sur le retour aux études après l'obtention du premier diplôme postsecondaire ou après l'abandon du postsecondaire sans avoir obtenu le premier diplôme. La période d'observation couvre les années 1999 à 2005.

L'approche retenue est l'analyse longitudinale, qui sert à étudier le passage d'un état à un autre dans un espace d'états. Dans le cadre de la présente étude, on s'intéresse au passage de l'état de sortant du postsecondaire à l'état d'étudiant dans un nouveau programme.

En première approximation, on peut décrire l'échantillon au moyen de distributions de fréquence à différents moments, par exemple tous les ans ou tous les deux ans, comme on le ferait en juxtaposant les tableaux de fréquence obtenus à partir d'une série d'échantillons tirés à des moments successifs. Si, comme c'est souvent le cas, on interprète les proportions comme des probabilités, on verra que la probabilité cumulée d'être sorti du programme augmente avec le temps. En construisant des tris croisés, par exemple en calculant ces proportions selon le sexe, on pourra voir si, oui ou non, les hommes et les femmes finissent ou abandonnent le programme au même rythme. Mais l'usage des tris croisés atteint rapidement sa limite, comme il atteint sa limite dans les analyses transversales. Pour étudier les liens entre plusieurs caractères, on doit utiliser des modèles statistiques apparentés à la régression.

Nous étudions le retour aux études après l'obtention du premier diplôme postsecondaire ou après l'abandon d'un programme postsecondaire sans obtention du diplôme. Au sens de la méthode, les jeunes deviennent « à risque » de retourner aux études deux trimestres après le trimestre de la première sortie avec ou sans diplôme. Les enquêtés cessent d'être « à risque » au moment où ils amorcent un nouveau programme ou au moment où ils cessent d'être observés — c'est-à-dire à la fin de la période couverte par le quatrième cycle de l'enquête — s'ils ne sont pas encore retournés aux études. L'individu qui cesse d'être à risque en retournant aux études quitte le groupe à risque en changeant d'état : de sortant il devient étudiant. L'individu qu'on cesse d'observer alors qu'il n'est toujours pas aux études quitte le groupe à risque sans changer d'état.

Le retour aux études a été peu étudié. On ne connaît pas suffisamment le phénomène pour formuler des hypothèses fortes a priori. On imagine au moins que la probabilité de retourner aux études, si on ne l'a pas déjà fait, varie en fonction du temps écoulé depuis qu'on n'est plus aux études : autrement dit, cette probabilité n'est vraisemblablement pas la même au cours de chacun des trimestres qui suivent la fin d'un programme ou l'interruption des études. En plus, il est difficile de supposer a priori que les effets des différents facteurs qui favorisent ou défavorisent le retour aux études ne changent pas au fur et à mesure où le temps s'écoule depuis qu'on a quitté les études.

## Conclusions des analyses

Nous nous concentrons sur les effets des facteurs qui semblent les plus importants : le niveau du programme d'études précédent, les caractéristiques sociodémographiques — le capital scolaire des parents, la situation conjugale, le fait d'avoir eu des enfants ou non — et les conditions de vie — le fait d'avoir un emploi ou pas, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine, le régime de travail, le niveau de compétence de l'emploi et le niveau du revenu selon le régime de travail et la catégorie de travailleur.

On constate que le retour aux études est plus fréquent chez les sortants sans diplôme que chez les diplômés. Parmi les personnes ayant quitté le postsecondaire depuis deux trimestres, près de 20 % des diplômés et 30 % des sortants sans diplôme ont repris des études postsecondaires au cours de deux premiers trimestres qui ont suivi. Au cinquième trimestre (soit sept trimestres après la sortie), la proportion est d'environ 30 % et 50 % respectivement. L'écart entre les deux groupes se maintient jusqu'à la fin de la période d'observation. Onze trimestres plus tard, soit six ans après la sortie, la proportion de jeunes qui sont retournés aux études atteint 45 % chez les diplômés et 66 % chez les sortants sans diplôme.

En ce qui concerne le niveau du programme choisi, les diplômés sont davantage retournés dans un programme universitaire, surtout quand le retour a été plus précoce, alors que les non-diplômés reprennent plus fréquemment les études dans un programme professionnel que les diplômés. Les résultats montrent que le retour aux études varie significativement selon le temps écoulé depuis l'interruption des études. En effet, la plupart des jeunes ayant interrompu les études ou arrêté après l'obtention d'un diplôme se réinscrivent au premier ou au troisième trimestre où nous les considérons à risque de revenir aux études, c'est-à-dire entre le troisième et le cinquième trimestre qui suivent le trimestre de la dernière inscription. Ainsi, la première conclusion qui se dégage de l'étude est que le retour est plus probable dans les deux trimestres qui suivent l'arrêt des études. En d'autres termes, plus la durée d'interruption ou d'arrêt est longue, moins le retour est probable.

La deuxième conclusion est que le retour aux études est plus significativement influencé par la scolarité antérieure. Il est plus élevé chez les jeunes qui sont sortis sans avoir obtenu le diplôme que chez les diplômés. En outre, les résultats ont montré que, d'une manière générale, le retour aux études est plus fréquent chez les jeunes qui étaient auparavant inscrits dans un programme universitaire ou préuniversitaire. Parmi eux, ceux qui sont sortis avec un diplôme ont eu davantage tendance à s'inscrire à nouveau dans un programme universitaire ou préuniversitaire. Par contre, ceux qui sont sortis sans diplôme s'orientent aussi bien dans un programme universitaire que dans un programme professionnel.

La troisième conclusion est qu'il existe un lien significatif entre les caractéristiques sociodémographiques de l'individu, ses conditions de vie et la décision de retourner aux études. Premièrement, les résultats indiquent que deux variables exercent une influence significative : le capital scolaire des parents et le statut conjugal. Avoir des parents qui ont un diplôme d'études universitaires favorise le retour aux études, que l'individu soit sorti avec ou sans diplôme. L'influence positive du capital scolaire des parents corrobore ainsi l'idée selon laquelle le retour aux études est moins probable chez les groupes socialement défavorisés et les plus disposés à l'interruption des études. Par ailleurs, vivre en couple réduit la probabilité de retourner aux études.

Deuxièmement, en ce qui a trait à la profession et aux conditions de vie, le fait d'occuper un emploi pendant la période d'interruption réduit la probabilité de retour aux études, mais cela dépendrait plutôt du type d'emploi exercé. En effet, les résultats indiquent un lien significatif avec la durée de l'emploi, le salaire et le nombre d'heures de travail par semaine. Plus précisément, le retour aux études est moins élevé chez les personnes qui bénéficient des conditions de travail relativement bonnes, ce qui

corrobore les résultats des études antérieures. Il s'agit entre autres, de celles qui occupent un emploi permanent, perçoivent des salaires relativement élevés (moyens ou supérieurs) ou travaillent 25 heures ou plus par semaine. Autrement dit, on pourrait soutenir que le retour aux études est associé à l'objectif d'acquérir un capital humain supplémentaire pour augmenter les chances d'accès à un emploi désiré ou améliorer les conditions de travail.

Enfin, il y a lieu de constater quelques différences entre les provinces. Dans le cas des diplômés universitaires, le retour aux études est plus élevé au Québec, alors que la reprise des études dans un programme de formation professionnelle est plus élevée parmi les résidents de provinces de la région des Prairies.

L'intérêt de la présente étude porte essentiellement sur deux éléments. Premièrement, dans une perspective descriptive, elle permet de souligner l'importance numérique grandissante des étudiants qui effectuent un retour aux études. À cet égard, les retours aux études présentent un double avantage quant à l'atteinte d'objectifs complémentaires : accentuer la démocratisation scolaire et permettre aux adultes d'actualiser les savoirs et les savoir-faire exigés par le marché du travail. Deuxièmement, l'étude souligne la complexité des parcours scolaires actuels et leurs transformations; elle attire aussi l'attention des décideurs et des gestionnaires sur la nécessité de tenir compte des nouveaux contingents d'étudiants adultes aussi bien dans l'élaboration des politiques éducatives que dans l'aménagement des sphères professionnelles.

Toutefois, les conclusions doivent être nuancées, car l'étude est limitée à un échantillon de jeunes adultes âgés de 24 à 26 ans. Or, on sait que les établissements d'enseignement supérieur reçoivent des adultes plus âgés qui y effectuent un retour aux études. De plus, le suivi auprès des enquêtés couvre une période relativement courte. Par ailleurs, faute de données, l'étude s'est limitée à décrire le portrait des étudiants en situation de retour aux études, sans aborder les motivations des adultes à reprendre les études après une période d'interruption.

Afin de mieux comprendre la complexité du phénomène, les recherches ultérieures devraient élargir l'analyse sur des adultes plus âgés (26 ans et plus), faire un suivi sur une plus longue période et s'interroger sur les motivations du retour aux études.

#### **Référence :**

Benoît LAPLANTE, María Constanza Street, Pierre Canisius Kamanzi, Pierre Doray, Stéphane Moulin(2010). Les retours aux études postsecondaires chez les jeunes adultes canadiens : une décision fortement ancrée au passé social et scolaire de l'individu. (Projet Transitions, Note de recherche 12). Montréal, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)

*Février 2011*